



Hénil-Beaumont, le 27 janvier 2015

Le jury du « Trombinoscope » était-il en état d'ébriété ?

Le jury du Trombinoscope était-il en état d'ébriété, quand il a décidé de décerner le prix de l'élu local de l'année à Steeve Briois ?

Le PCF d'Hénil-Beaumont s'interroge sur les raisons qui ont poussé Arlette Chabot, Laurent Joffrin, Christophe Barbier et leurs collègues à désigner M. Briois « élu local de l'année ».

Est-ce l'expulsion de la Ligue des Droits de l'Homme de son local héninois dès son arrivée en mairie ? Son arrêté anti-mendicité visant les Roms heureusement retoqué par la justice ? Les embauches à son cabinet et à la communication de conseillers municipaux frontistes des villes voisines ? Sa décision de ne plus inviter le PCF aux commémorations ? Son courrier menaçant le secrétaire du syndicat Force Ouvrière de « révélations » après un tract jugé trop critique sur sa gestion municipale ou encore les procès politiques intentés contre l'ancien maire avec l'argent du contribuable dans le seul but de museler l'opposition ?

Le PCF d'Hénil-Beaumont s'interroge sur la lucidité des membres du jury du Trombinoscope...

David NOËL,

Secrétaire de la section d'Hénil-Beaumont du PCF
Conseiller municipal PCF d'Hénil-Beaumont